


Énergie, Mines et Ressources Canada / **Energy, Mines and Resources Canada**
L'ATLAS NATIONAL DU CANADA 5^e ÉDITION
CANADA
RÉSEAU DE TRANSPORT AÉRIEN
 Établi par la Division des services de géographie, Direction des levés et de la cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada. Imprimé en 1984.
 Ces cartes sont en vente au Bureau des cartes du Canada, Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa, ou chez le vendeur le plus près. Précisez MCR 4102P.
 Copies of this map are available in English. Quote MCR 4102.
 © 1984. Sa Majesté La Reine du Chef du Canada, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.
 Échelle 1:7 500 000 ou 1 centimètre représente 75 kilomètres.
 Projection cartographique conforme de Lambert, latitude standard 60°N et 67°N. Au nord de 80° de latitude, projection polynormale modifiée.



- RÉSEAU CANADIEN DE TRANSPORT AÉRIEN, 1983**
- AÉROPORTS**
- Internationaux
 - Nationaux
 - Régionaux
 - Locaux-commerciaux
- SERVICES D'AFFRÈTEMENT**
- Offerts dans un aéroport
 - Offerts ailleurs
- SOCIÉTÉS DE TRANSPORT AÉRIEN**
- Transporteurs aériens nationaux**
- AC Air Canada
 - CP Canadian Pacific Airlines Limited
- Transporteurs aériens régionaux**
- EPA Eastern Provincial Airways Limited
 - NOR Norair Limited
 - PWA Pacific Western Airlines Limited
 - QUE Québecair Limited
- Transporteurs aériens locaux**
- AJ Air Alma Incorporated
 - AAW Austin Airways Limited
 - ABL Air B.C. Limited
 - ASJ Air Saskatchewan Incorporated
 - ATW Aero Tracés (Western) Limited
 - BSL Besairis Lake Air Service Limited
 - CAV Calm Air International Ltd.
 - CRQ Air Creebeé Incorporated
- Transporteurs aériens locaux suite**
- FAB Bradley Air Services Limited (Fret Air)
 - GBA Georgian Bay Airways
 - NSA North Saskatchewan Air Ltd.
 - NAR Nahanni Air Services Limited
 - NKA North Canada Air Limited (Noraerial)
 - NCA northair
 - NWT Northwest Territorial Airways Limited
 - ONT Air Ontario Limited
 - OLU Air Altonabae Limited
 - PAG Perimeter Airlines (Inland) Limited
 - PEM Pem-Air Limited
 - PWL Powell Air Limited
 - SFS Southern Frontier Air Transport Limited
 - TAF Time Air (1982) Limited
 - TNT Trans North Turbo Air Limited
 - VAL Voyageur Airways Limited

NOTES

1. LES RENSEIGNEMENTS INDICÉS SUR LA CARTE DOIVENT ÊTRE UTILISÉS SEULEMENT COMME RÉFÉRENCE GÉNÉRALE, DONC NE PEUVENT SERVIR À LA NAVIGATION.

2. La présente carte indique seulement le réseau canadien de transport aérien, le réseau transfrontalier entre le Canada et les É.-U. d'A. continentaux ni le réseau entre le Canada et les autres pays étrangers ne sont indiqués.

Le réseau canadien de transport aérien a été établi en fonction de la demande de services aériens commerciaux. La Commission canadienne des transports, organisme de réglementation chargé de l'émission des permis de services aériens, divise en sept classes les services aériens commerciaux offerts au Canada. Classe 1 - service commercial à horaire fixe; classe 2 - service commercial régulier entre deux points déterminés; classe 3 - service commercial entre deux points déterminés; classe 4 - service commercial d'affrètement; classe 5 - service commercial (contractuel); classe 6 - service commercial d'affrètement; et classe 7 - service commercial spécialisé.

3. Un aéroport est un aérodrome pour lequel Transport Canada a émis un permis de transport aérien en vertu de la Loi sur la réglementation aérienne.

Un aéroport est toute surface définie sur terre ou sur l'eau ou toute autre surface portante utilisée ou destinée à être utilisée pour les manœuvres des aéronefs et les activités connexes.

Les aéroports individuels sont classés par Transport Canada selon le type de services aériens qu'ils offrent et d'autres caractéristiques communes notamment: Internationaux, régionaux ou locaux-commerciaux. Dans les catégories de aéroports locaux-commerciaux et régionaux, les aéroports suivants ont été inscrits: Anahim, Baker Lake, Cambridge Bay, Clyde River, Estmo Point, Igloolik, Inuvik, Kimberley, Lake Harbour, Old Crow et Repulse Bay.

Les aéroports internationaux servent de portes d'entrée du réseau mondial de transport aérien. Ces aéroports, de même que les aéroports régionaux, accueillent la plupart des vols interprovinciaux et sont généralement situés dans des villes à forte densité de population et dans des zones les plus développées des territoires. Les aéroports régionaux sont des centres qui dispensent, au niveau local, des services réguliers à horaire fixe et assurent les vols directs aux aéroports locaux et internationaux. Situés dans les collectivités les plus éloignées, les aéroports locaux-commerciaux assurent des services locaux et régionaux et d'autres activités commerciales, telles que la formation, l'apprêtage sur les cultures et les petits vols militaires. Les aéroports locaux ne sont pas indiqués sur cette carte, puisque'ils ne dispensent pas de services commerciaux.

4. Un centre de services d'affrètement est tout emplacement à partir duquel sont offerts des services d'affrètement (classe 4 de la CCT). La majorité des aéroports indiqués sur cette carte offrent ce type de services. D'autres centres, situés dans des aéroports qu'ailleurs, sont indiqués.

5. Les itinéraires indiqués sont ceux qui sont le plus souvent empruntés par les sociétés de transport aérien pour les vols réguliers à horaire fixe effectués par la compagnie et la nécessité judiciaire qui suivent les aéronefs, d'un lieu à un autre, et qui se trouve dans un espace aérien contrôlé. Une route aérienne est un itinéraire qui suit les aéronefs entre deux installations et qui est établi lorsque les mouvements aériens sont de nature permanente; l'espace aérien utilisé n'est pas contrôlé, au point de vue technique, les routes autorisées des sociétés de transport aérien, toutefois, les routes autorisées des sociétés de transport aérien sont indiquées à un ou deux endroits.

6. Les aides à la navigation et les points de compte rendu ne sont indiqués qu'aux lieux où les aéronefs cherchent de direction de façon régulière; les aides et les points situés près ou dans les aéroports ne sont pas indiqués.

Lorsque les aides à la navigation sont situées à une certaine distance des aéroports qu'ils desservent, un lien est représenté.

7. Les transporteurs aériens peuvent être regroupés de façon générale en fonction de la région géographique qu'ils desservent. Les transporteurs aériens nationaux utilisent les principaux itinéraires transcontinentaux afin de desservir les grands centres. Les transporteurs régionaux offrent des services réguliers à horaire fixe dans le nord; chaque transporteur régional mène la plupart de ses activités dans une région ciblée définie de façon générale. Les itinéraires des transporteurs locaux sont plutôt courts ou localisés, à l'intérieur du Canada.

8. Les abréviations utilisées pour identifier les transporteurs aériens sur la carte sont les notations officielles de l'Organisation de l'Aviation civile internationale.

Recherche effectuée par M. J. Proulx, Recherches géographiques, Division des services de géographie, Direction des levés et de la cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada.
Cartographie effectuée par Cartographie et Toponymie, Division des services de géographie, Direction des levés et de la cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada.

Sources principales:

- Canada, Commission canadienne des transports, 1983, Directory of Canadian Commercial Air Services/Annuaire des services aériens commerciaux du Canada, Ottawa.
- Canada, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1983, Annual/Annuaire Planning Chart, Air 1983, Carte, Échelle 1:5 000 000, Ottawa.
- 1983, Enquête aéroports, Énergie, Ottawa.
- 1983, Northern Supplement, Ottawa.
- 1983, Air Supplement/Annuaire AER, Ottawa.
- 1983, Water Aerodrome Supplement/Annuaire hydroaéroports, Ottawa.
- Canada, Transport Canada 1981, Airport Classification System - 1981 Edition/Le système de classification des aéroports - Édition 1981, Ottawa.
- 1983, Air Traffic Designator Handbook de la circulation aérienne, TP 143, Ottawa.
- 1983, Canada Location Identifiers/Codes d'identification d'emplacement canadiens, TP 667, Ottawa.
- 1983, Designator Airspace Handbook/Manuel des espaces aériens, TP 180, Ottawa.

Communications personnelles:

- Blair, J.R. Pacific Western Airlines Limited, Calgary, Alberta.
- Cobb, I.M. Division des cartes aéronautiques, Direction des levés et de la cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa.
- Cooper, A.R. Air Canada, Montréal, Québec.
- Cloutier, J.M. Bradley Air Services Limited, Carleton Place, Ontario.
- Duck, J.A. Canadian Pacific Airlines Limited, Vancouver, Colombie-Britannique.
- Greg, J.A. Division de l'évaluation des services aériens, Comité des transports aériens, Commission canadienne des transports, Ottawa.
- Jamieson, N. Direction de l'évaluation des services aériens, Comité des transports aériens, Commission canadienne des transports, Ottawa.
- Vigano, J. Association canadienne du transport aérien, Ottawa.
- Webb, C. Québecair Limited, Montréal, Québec.
- McCarton, J.A. Austin Airways Limited, Timmins, Ontario.
- Algan, M. Division des cartes aéronautiques, Direction des levés et de la cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa.
- Dunn, M. Service des aéroports et de la circulation, Territoires Canada, Ottawa.
- Slavicek, G.R. Bureau du système de navigation aérienne, Transport Canada, Ottawa.
- Webb, C. Bureau du système de navigation aérienne, Transport Canada, Ottawa.

Des représentants de chaque société de transport aérien représentée sur la carte ont fourni les renseignements et les données.